



## Communiqué de presse

- POUR DIFFUSION IMMÉDIATE -

### **La Société de projet BVH1, s.e.n.c. annonce un financement de 960 M\$ pour le projet éolien Des Neiges – Secteur sud**

**La Côte-de-Beaupré (Canada) Le 15 mai 2025** – La Société de projet BVH1, s.e.n.c., constituée de Boralex inc., Énergir Développement inc., et Hydro-Québec, par l’entremise de sociétés affiliées, est fière d’annoncer la mise en place d’un financement de 960 M\$ pour le projet éolien Des Neiges – Secteur sud de 400 MW, dont la construction est entamée sur les terres privées de la Seigneurie de Beaupré.

Ce projet a le potentiel de donner un élan majeur au développement économique de la Côte-de-Beaupré et de contribuer à la résilience économique et climatique du Québec. Il représente un investissement d’environ 1 milliard \$, et devrait employer environ 500 personnes pendant la phase de construction, en plus de créer une quinzaine d’emplois pendant les phases d’exploitation et de maintenance. Également, une enveloppe de plus de 80 M\$ est prévue être répartie entre les communautés d’accueil exclusivement pour le projet du secteur sud.

« Je tiens à saluer la remarquable collaboration avec nos partenaires Énergir et Hydro-Québec dans la réalisation de ce projet indispensable pour le Québec », a déclaré Hugues Girardin, premier vice-président et directeur général, Amérique du Nord, de Boralex. « Nous avons la chance de développer et opérer des parcs éoliens sur la Seigneurie de Beaupré avec succès depuis près de 15 ans. C’est la force de ce partenariat qui nous permettra de réaliser le projet Des Neiges – Secteur sud et d’ainsi contribuer à l’indépendance énergétique et la croissance économique durable de la province. »

« La concrétisation du financement du projet éolien Des Neiges – Secteur sud témoigne de notre engagement chez Énergir à diversifier notre portefeuille énergétique. », a souligné M. Jean-François Jaimes, directeur exécutif, développement, énergie renouvelable et GNL, d’Énergir. « Ce projet, porté par une collaboration entre acteurs québécois, illustre notre volonté commune de développer des solutions énergétiques renouvelables pour répondre aux besoins de nos communautés. Nous sommes fiers d’y contribuer et reconnaissants envers nos partenaires, dont la confiance nous permet d’aller de l’avant. »

« Hydro-Québec est heureuse d’annoncer avec ses partenaires ce jalon important dans le développement des parcs de la Seigneurie de Beaupré », a déclaré Mathieu Johnson, Vice-président principal – Éolien, recherche et parquet de transactions, d’Hydro-Québec. « Nous avançons dans notre ambition d’ajouter 10 000 MW de capacités éoliennes supplémentaires d’ici 2035, contribuant ainsi à sécuriser un avenir énergétique décarboné et prospère pour le Québec. »

## Faits saillants financiers

Le financement du projet éolien Des Neiges – Secteur sud comprend :

- Un prêt de construction de 733 M\$, qui se convertira en un prêt à terme, suivant le début des livraisons d'électricité, prévu pour le quatrième trimestre de 2026;
- Un prêt-relais de 170 M\$, permettant de financer le remboursement à recevoir du poste de départ. Cette facilité à court terme permettra de réduire le montant de capitaux propres alloués au projet à court terme et ainsi d'optimiser la structure globale de capital requise pour le projet.
- Une facilité d'émission de garanties de 57 M\$.

Le Mouvement Desjardins agit à titre d'Agent Administratif sur ce financement.

## Prochaines étapes

L'entrepreneur général, Borea Construction, est déjà mobilisé sur le terrain pour effectuer des travaux préliminaires. Il collaborera ensuite avec des entreprises et des fournisseurs québécois pour la majeure partie du chantier qui prévoit s'amorcer plus officiellement dans les prochains mois.

Une fois opérationnelles, les 57 éoliennes du projet devraient produire 1,2 TWh par année, soit l'équivalent de l'énergie consommée annuellement par environ 70 000 résidences ou 325 000 véhicules électriques circulant sur les routes du Québec. Rappelons que le projet éolien Des Neiges – Secteur sud est le premier de trois projets éoliens potentiels de 400 MW sur les terres privées de la Seigneurie de Beaupré.

## Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines des déclarations contenues dans ce communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, celles concernant l'impact économique du projet et les contributions monétaires proposées aux communautés d'accueil, les opportunités d'emploi qui seront créées par le projet, et la date du début des travaux sur le site et des livraisons d'électricité, ainsi que la quantité d'électricité qui sera livrée par le projet, sont des déclarations prospectives basées sur les attentes actuelles, au sens de la législation en matière de valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de Boralex, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

---

## À propos de La Société de projet BVH1, s.e.n.c.

La Société de projet BVH1, s.e.n.c. est une société créée conjointement par Boralex inc., Énergir Développement inc. et Hydro-Québec, par l'entremise de sociétés affiliées, pour le développement et l'exploitation du projet éolien Des Neiges – Secteur sud. Le projet sera entièrement situé sur les terres de la Seigneurie de Beaupré, sur le territoire non organisé Lac-Jacques-Cartier dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, pour une puissance totale de 400 MW.

## Renseignements

### MÉDIAS

#### Camille Laventure

Conseillère principale, affaires publiques et communications externes

438 883-8580

[camille.laventure@boralex.com](mailto:camille.laventure@boralex.com)

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS – Boralex

#### Stéphane Milot

Vice-président, relations avec les investisseurs et planification et analyse financière

514 213-1045

[stephane.milot@boralex.com](mailto:stephane.milot@boralex.com)